Arces
Barzan
Boutenac-Touvent
Brie sous Mortagne
Chenac - St Seurin d'Uzet
Cozes
Epargnes
Floirac
Grézac
Meschers
Mortagne
St Romain
Semussac
Talmont

ARC EN CIEL
Centre Socio-Culturel

PROJET SOCIAL 2019 - 2022

Animation Collective Famille

B.P. 14- 35 Rue de l'Église
17132 MESCHERS
Tél. : 05 46 02 52 29
Fax : 05 46 02 72 44
E-mail : csc.meschers@wanadoo.fr

Annexe: 8 rue de l'Hôtel de Ville
17120 COZES
Tél. : 05 46 90 95 47
Fax : 05 46 90 03 **92**
E-mail : csc.cozes@Wanadoo.fr

http://arcenciel-centresocioculturelcantondecozes.com

SOMMAIRE

Présentation P. 3

1 – Un territoire, des familles P. 4 - 11
- A – Regards chiffrés sur les familles P. 4 - 9
- B – Regards par les acteurs du territoire P. 9 - 11

2 – Au départ, le projet social du Centre Socio-Culturel P. 12

3 – Le projet Animation Collective Familles pour les 4 ans à venir P. 13 - 17
- A – Les objectifs et le plan d'actions du projet P. 13 - 15
- B – Les actions reconduites P. 16
- C – Les actions de la vie locale P. 17

4 – Les moyens de mise en œuvre du projet familles P. 17 - 18

5 – Coordination du projet P. 18

6 – Modalités d'évaluation P. 18 – 19

Objectifs P. 20 - 28

L'Animation Collective Familles s'inscrit dans la démarche du Projet d'Animation Globale du Centre Socio-Culturel Arc en Ciel.
Ce document propose un focus sur le projet d'Animation Collective Familles envisagé de 2019 à 2022.

Il s'appuie sur les caractéristiques définies dans le cadre des circulaires de la Caisse Nationale des Allocations Familiales de 2012 et de 2016 :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.

- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales.

- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité au sein du Centre.

- Faciliter l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Ces caractéristiques ont constitué le fil directeur du travail d'élaboration.

A travers la prise en compte de celles-ci, des besoins des familles, des particularités du territoire et de l'organisation partenariale, l'équipe d'administrateurs, de bénévoles et de salariés a défini les axes de travail du projet en direction des familles pour les quatre années à venir.

1- Un territoire – Des familles :

L'ensemble des données est issu de l'évaluation du Projet Social et du projet Familles réalisés en début d'année 2018.

A- Regards chiffrés sur les familles :

La population allocataire C.A.F. *Sources CAF décembre 2016.*

Allocataires et enfants				
Total allocataires 1715	*Total allocataires*	*Total familles avec enfants*	*Total enfants*	*Total personnes couvertes*
Canton	**1715**	**995**	**1856**	**4357**
Arces	114	75	140	321
Barzan	62	21	42	127
Boutenac	23	14	29	66
Brie	23	15	33	69
Chenac	70	39	71	179
Cozes	338	171	320	777
Epargnes	116	66	123	294
Floirac	46	22	37	105
Grézac	129	98	179	390
Meschers	349	183	344	822
Mortagne	133	56	103	282
Semussac	299	227	420	890
St-Romain	5	3	6	15
Talmont	8	5	9	20

1590 allocataires en 2012, **1715 en 2016, soit une augmentation de 7% en 4 ans,** 2 fois plus importante qu'entre 2009 et 2012(3.7%).

Ils représentent environ 13% des habitants du canton.

4357 personnes sont couvertes, soit un tiers de la population du canton.

7 communes réunissent 86 % de l'ensemble des allocataires, les enfants y sont nombreux, les écoles se situent sur ces communes.

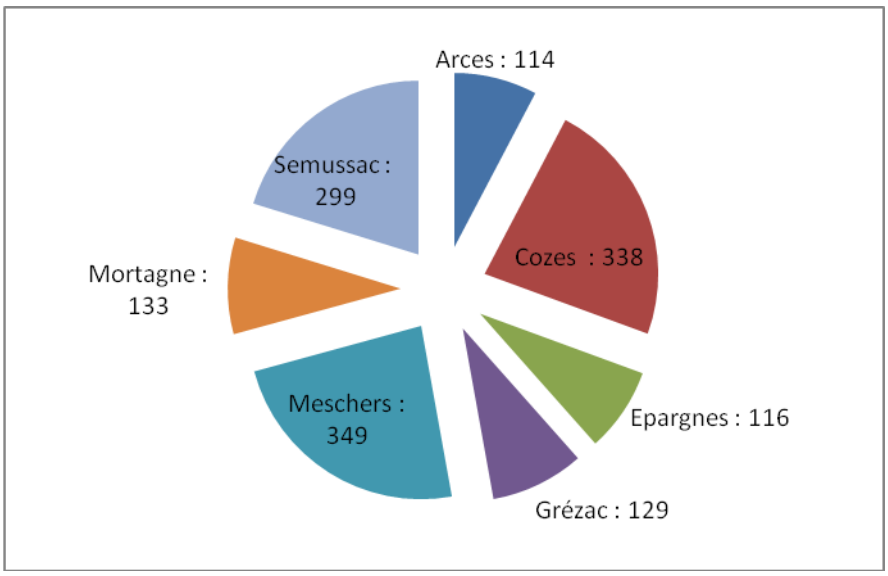

Répartition du nombre de familles allocataires Caf, nombre de familles monoparentales et bénéficiaires de la Prestation Partagée d'Education de l'enfant à taux plein sur le canton de Cozes (Source Caf Décembre 2016**)**

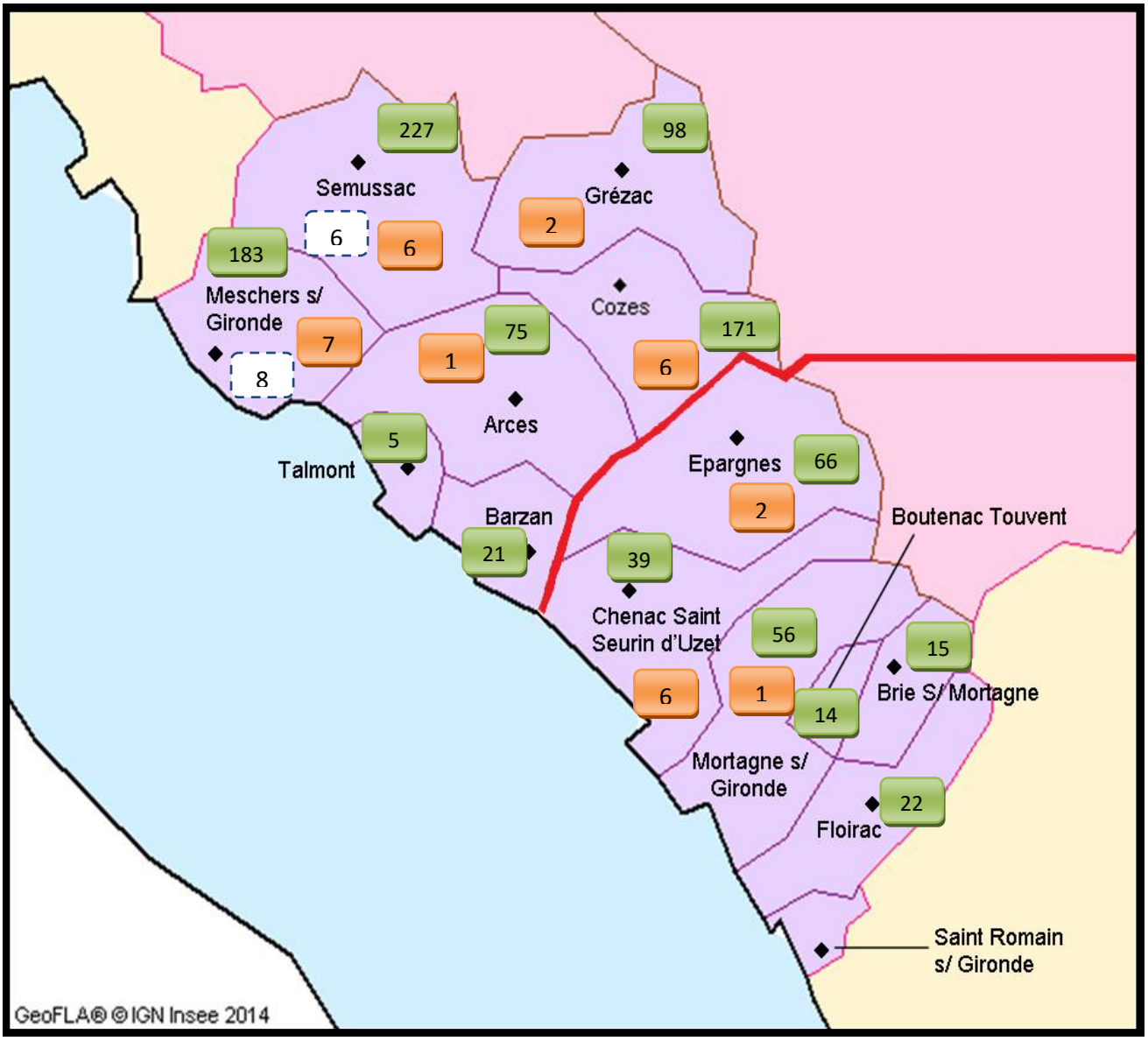

Légende

Nombre de familles avec enfants

Nombre de familles monoparentales

Nombre de familles avec la prestation partagée d'éducation jeune enfant à taux plein

Les chiffres inférieurs à 5 ne sont pas communicables

Soit, sur le canton de Cozes

995 familles allocataires Caf avec enfants

305 familles monoparentales

29 familles bénéficiaires de la PreParE à taux plein

212 familles dans la partie sud.

Au regard du nombre d'allocataires par commune, celle de Semussac s'est développée ces dernières années, le nombre de familles représente les ¾ de ses allocataires (76%).
Elle est suivie par Grézac (76% de ses allocataires), Arces (66% de ses allocataires), Meschers (52% de ses allocataires), Cozes (50% de ses allocataires). Remarquons que le nombre de familles à Mortagne, 4ème commune du canton en nombre d'habitants (915) juste devant Grézac (914), représente 42% de ses allocataires.

Répartition selon la structure familiale en %

Total allocataires 1715	*Isolés hommes*	*Isolés femmes*	*Mono parent 1 enfant*	*Mono parent 2 enfants*	*Mono parent 3 enfants*	*Couples sans enfant*	*Couples 1 enfant*	*Couples 2 enfants*	*Couples 3 enfants et plus*
Canton	18,1	18,1	10,3	5,9	1,6	5,7	9,4	22,6	8,2
Arces	14	12,3	6,1	7	0	7,9	11,4	33,3	7,9
Barzan	19,4	37,1	NS	NS	0	9,7	NS	19,4	NS
Boutenac	21,7	8,7	4,3	0	4,3	8,7	8,7	34,8	8,7
Brie	8,7	21,7	8,7	4,3	4,3	4,3	8,7	26,1	13
Chenac	22,9	11,4	NS	NS	NS	10	17,1	22,9	7,1
Cozes	22,2	22,8	10,9	7,1	1,8	4,4	6,5	16	8,3
Epargnes	14,7	22,4	11,2	5,2	NS	6	9,5	20,7	8,6
Floirac	26,1	19,6	NS	0	0	NS	NS	32,6	0
Grézac	8,5	10,9	10,9	5,4	NS	4,7	16,3	30,2	11,6
Meschers	21,5	21,2	12,6	6	1,7	4,9	6,6	17,8	7,7
Mortagne	29,3	20,3	7,5	4,5	NS	8,3	9	14,3	6
Semussac	10,4	9,7	13,4	7,4	2,3	4	12,4	30,8	9,7
St-Romain	0	20	0	0	0	20	20	20	20
Talmont	0	25	12,5	25	0	12,5	0	25	0

Les personnes isolées

36% des allocataires sont isolés, autant de femmes que d'hommes, le nombre a augmenté, ils étaient 30,20% en 2012. Ils sont présents dans toutes les communes mais un nombre très important d'hommes se trouve à Mortagne et Floirac, mais aussi dans les communes de Chenac, Cozes, Meschers, et Barzan. Les femmes sont isolées sur Cozes, Epargnes, Meschers, Mortagne, et le taux atteint 37.10% des allocataires de Barzan.

Les couples

Les couples avec enfants représentent **40.2%** des allocataires. Plus de la moitié sont des couples avec 2 enfants et représentent 22,6% des allocataires.

Les familles monoparentales

17.8% des allocataires sont des familles monoparentales. Il a baissé depuis 2012 (18.87%). Elles sont présentes partout mais principalement dans les grosses communes, Cozes, Semussac et Meschers où le taux atteint 20% et plus.

Allocataires et enfants				
Total allocataires	*Total allocataires*	*Total familles avec enfants*	*dont parents isolés*	*dont parents en couple*
1715				
Canton	1715	995	305	690
Arces	114	75	15	60
Barzan	62	21	ns	17
Boutenac	23	14	2	12
Brie	23	15	4	11
Chenac	70	39	6	33
Cozes	338	171	67	104
Epargnes	116	66	21	45
Floirac	46	22	ns	19
Grézac	129	98	23	75
Meschers	349	183	71	112
Mortagne	133	56	17	39
Semussac	299	227	69	158
St-Romain	5	3	0	3
Talmont	8	5	3	2

Le nombre de familles avec enfants correspond à plus de la moitié des allocataires sur le canton, dont 2/3 de parents en couple et un tiers de parents isolés.

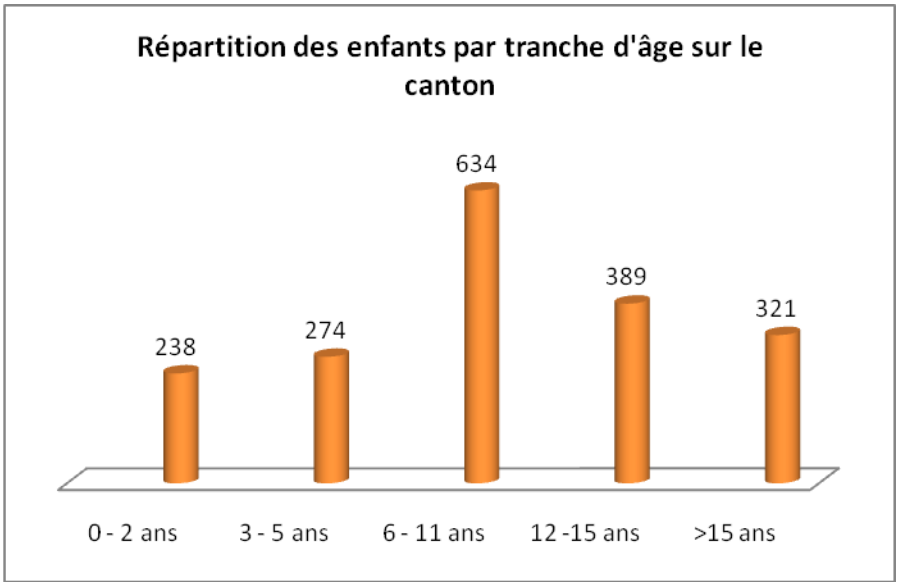

1856 enfants sur le canton, sensiblement le même nombre qu'en 2012 (1927).
A l'échelle du canton, la tranche d'âge qui est la plus nombreuse est celle des 6-11 ans.

Les allocataires M.S.A., chiffres 2017.

Nombre d'enfants par tranche d'âge :

0-2ans	3-5ans	6-11ans	12-15ans	16-17ans	+ 17ans
10	21	45	37	26	43

La présence des allocataires M.S.A. est très faible sur le canton. Il y a 268 allocataires qui ont 180 enfants.

<u>Situation socioprofessionnelle des allocataires :</u>

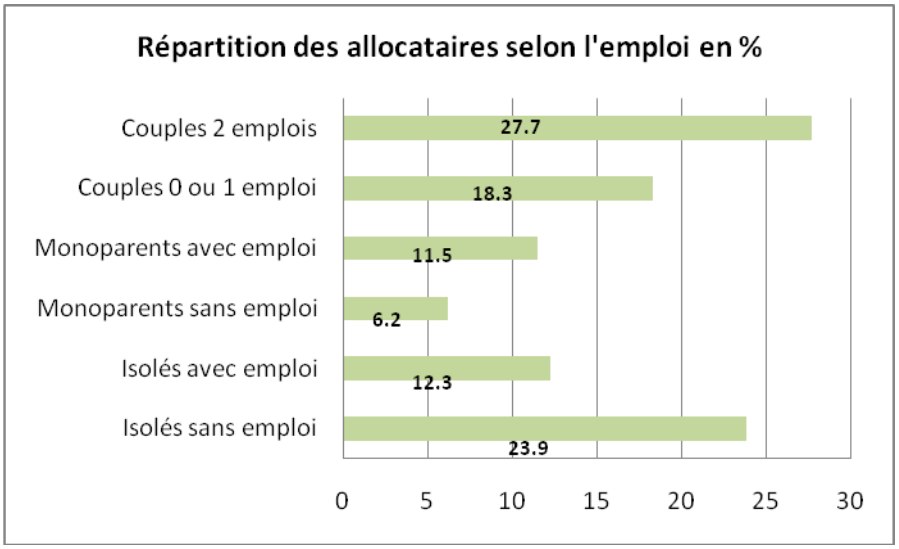

Sur l'ensemble du canton, les couples avec 2 emplois dominent suivis des isolés sans emploi qui représentent 2/3 des allocataires isolés. Un tiers des familles monoparentales sur le canton est sans emploi.

Répartition selon les prestations perçues en %

Total allocataires 1715	**Entretien** (allocations familiales)	**Naissance**	**Logement**	**Revenu garanti/ compléments**
Canton	**50,4**	**14,6**	**44,9**	**44,5**
Arces	56,1	20,2	36	43,9
Barzan	32,3	8,1	64,5	38,7
Boutenac	56,5	17,4	34,8	47,8
Brie	65,2	17,4	43,5	47,8
Chenac	40	24,3	32,9	47,1
Cozes	43,5	14,5	53,8	47,9
Epargnes	50	7,8	52,6	45,7
Floirac	41,3	ns	34,8	37
Grézac	62	17,8	24,8	35,7
Meschers	47,9	9,2	49	47,9
Mortagne	36,8	14,3	50,4	60,9
Semussac	66,2	19,7	37,8	34,8
St-Romain	40	20	20	20
Talmont	62,5	25	62,5	50

Revenu garanti / compléments : Revenu de Solidarité Active (R.S.A) et Allocation Adultes Handicapés (A.A.H).

Les prestations « entretien » qui correspondent principalement aux allocations familiales sont les prestations les plus perçues excepté dans les communes de Barzan, Cozes, Epargnes et Mortagne.
Il est intéressant de souligner que le taux des naissances atteint ou dépasse 20% notamment à Chenac, Arces, Talmont, St-Romain, Semussac et 17,8 à Grézac.
Le taux « logement » des communes de Barzan, Talmont, Cozes, Epargnes et Mortagne dépasse les 50 % tandis que le taux du « revenu garanti » est très élevé à Mortagne 60,9 %, à Talmont 50 % suivi d'un taux identique à Meschers et Cozes 47,9 %. Ceux de Boutenac, Brie, Chenac et Epargnes sont au-dessus de la moyenne du canton qui est très élevée (44.5 %).

B- Regards par les acteurs du territoire :

➢ Les familles :

C'est à l'issue d'un questionnaire que le Centre a recueilli le point de vue de familles.
Ce questionnaire a été diffusé auprès de l'ensemble des familles dont les enfants sont scolarisés sur le territoire par le concours des écoles, à l'exception de l'école maternelle de Semussac.
Ainsi, nous avons reçu 239 réponses au total.

Nous vous présentons une synthèse ci-après :

❖ **Faible connaissance du Centre Socio-Culturel** par les familles.

❖**Principaux médias par lesquels les familles reçoivent l'information** :

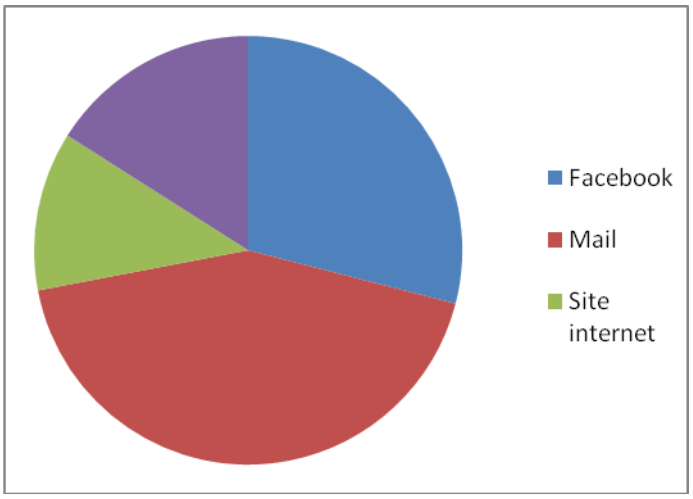

Pour trouver l'information :
Le bouche à oreille reste le meilleur moyen, internet vient juste après, devant les journaux, les tracts et affiches.
Pour recevoir l'information :
Les mails sont privilégiés, suivis du courrier pour les habitants mais de Facebook pour les familles, site internet et tracts par cahiers de liaison (non indiqués ici).

❖ **Préoccupations principales des parents** :

- le bien-être physique, psychologique et affectif de l'enfant,
- son épanouissement et son bon développement,
- son éducation,
- l'élargissement de la vie sociale et culturelle des enfants,
- développement de l'intérêt et du plaisir.

L'avenir constitue une préoccupation pour certains et la peur d'une régression du niveau scolaire. Ils souhaitent une meilleure gestion des différentes crises des enfants, pouvoir gérer l'absentéisme et les retards.
Le passage à l'adolescence est évoqué et le besoin de savoir comment aborder certaines questions comme la sexualité, la mort, les peurs, la drogue, l'alcool et la bonne gestion des outils numériques.
Les parents souhaitent que les apprentissages se déroulent dans un climat de sécurité, ce qui nécessite une éducation à la non-violence et aux médias.

➢ Les partenaires :

Le regard des partenaires a été recueilli par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs menés lors de rencontres. En voici les principaux éléments :

❖ **Connaissance et orientation vers le CSC** : la plupart des écoles connaissent mal le Centre et orientent peu, certaines confondent le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Socio-Culturel. Pour les salariés du S.I.V.O.M., il est leur est difficile d'orienter les familles.

❖ **En termes d'impact sur leur public** de la fréquentation du Centre : le Centre permet la création de liens, la rupture de l'isolement, l'échange, le partage, il est un repère pour les personnes, un lieu d'information, d'aide aux demandes administratives.

❖ L'éducation fait partie des **problématiques les plus fréquemment rencontrées par les partenaires.**

❖ Concernant les enfants, certaines écoles remarquent une évolution des comportements : plus d'agitation, moins de concentration, une attention plus courte, les jeux sont plus physiques « bagarres d'enfants », un grand besoin de se dépenser.
D'autres enseignants remarquent trois types de familles :

- celles qui sont dans le besoin, avec souvent des discours négatifs par rapport à l'école, qui peuvent se répercuter à travers les enfants (mise en place de suivis),
- celles qui ne sont pas dans le besoin et qui se divisent en deux groupes, un premier groupe où les enfants vont bien et « tout roule », un deuxième groupe où les familles sont trop protectrices et cherchent la responsabilité en dehors de la famille quand il y a problème.
- celles des familles (moins nombreuses) qui arrivent et repartent, les enfants sont souvent en difficulté, pas de stabilité.

❖ Les écoles confirment leur participation à la distribution des informations dans les cahiers de liaison. Une école fait la suggestion que le Centre Socio-Culturel soit présent pendant les kermesses.

Quels partenaires dans le projet Familles ?

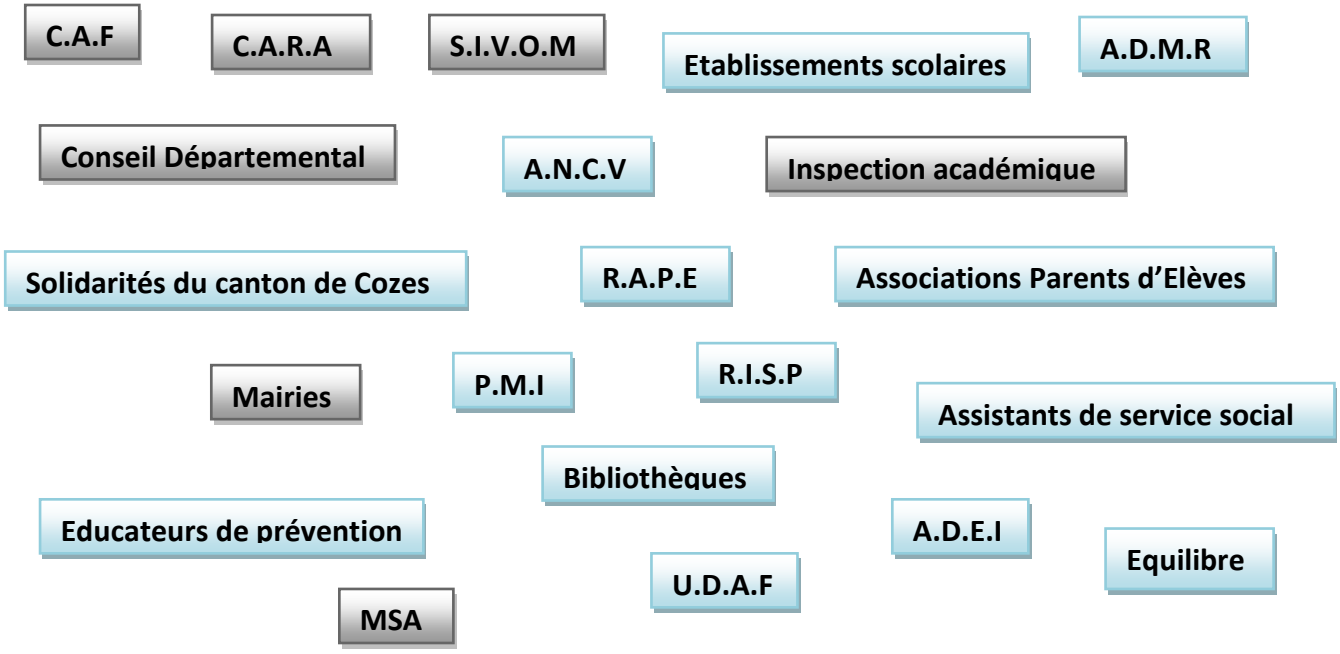

2- Au départ, le Projet Social du Centre Socio-Culturel Arc en Ciel :

L e projet Animation Collective Familles prend racine dans les trois orientations du nouveau Projet Social du Centre (Cf. : projet social global).

ORIENTATION 1
Contribuer à réduire les inégalités d'ordre social, culturel et économique liées à la vie quotidienne des habitants.

ORIENTATION 2
Continuer à faire du C.S.C. un espace de création de projets, de dynamique territoriale et d'animation de la vie locale ouvert à tous.

ORIENTATION 3
Réduire l'isolement des habitants du territoire.

En partant de ces trois orientations, la méthodologie nous a amenés à formuler trois objectifs permettant de renforcer la notion de famille.
Ces objectifs s'appuient sur le diagnostic réalisé lors de l'évaluation et visent à être au plus près des constats et des besoins mis en lumière pour les familles du territoire.

Le projet Familles s'articule de la même manière que le projet global. Il se déroule de la façon suivante :

- 3 orientations déclinées en objectifs.
- Pour chaque objectif : 3 objectifs opérationnels.
- Pour chaque objectif opérationnel : les résultats attentus et les modalités d'actions envisagées.

L'ensemble des éléments présentés ci-après a été défini lors des réunions de travail composées par les administrateurs, les bénévoles et les salariés de l'association, puis validé lors de la dernière journée de travail.

3- Présentation du projet Animation Collective Familles pour les quatre années à venir :

A- Les objectifs et le plan d'actions du projet :

OBJECTIF 1
Favoriser les actions innovantes en direction des familles en lien avec les particularités du territoire

OBJECTIFS OPERATIONNELS	RESULTATS ATTENDUS	MODALITES D'ACTIONS
Proposer des actions en itinérance sur les communes pour aller au plus près des familles.	• 3 actions itinérantes par an. •Venue de familles habitant les communes sur lesquelles les actions ont lieu. •Déplacement des familles sur le territoire pour suivre des actions.	♦ En organisant des actions : apéro-conférences, L.A.E.P., Partir en Livre. ♦ En organisant des rencontres avec les partenaires (bibliothèques, écoles, mairies…). ♦ En alternant les lieux afin de toucher le plus grand nombre (apéros-conférences). ♦ En multipliant les lieux où se déroulent les activités (Partir en Livre).
Développer des temps partagés parents/ grands-parents/ enfants.	• 2 nouvelles actions minimum. • Participation régulière des personnes. • Echanges intrafamiliaux et entre les différents participants. • Implication des personnes dans la préparation et le déroulé des projets.	♦ En proposant un atelier de relaxation parents/ enfants animé par une professionnelle. ♦ En mettant en œuvre un lieu d'échanges entre parents et enfants de 0 à 6 ans. ♦ En travaillant avec les adolescents et les parents sur des thématiques qui les intéressent.
Encourager la découverte de la lecture avec les partenaires du territoire.	• Sensibilisation à la lecture des enfants dès le plus jeune âge. • Augmentation des participants (parents et enfants). • Accroissement du nombre de participants envisagé à une trentaine de familles en plus pour 2020.	♦ En animant des temps de lecture pour les enfants, une fois par mois lors des permanences de PMI. ♦ En formant les intervenants « lecture » petite enfance salariés ou bénévoles. ♦ En coordonnant et animant la manifestation Partir en Livre. ♦ En soutenant les bénévoles des bibliothèques pour mener des animations.

OBJECTIF 2
Développer un collectif famille
au sein du Centre Socio-Culturel

OBJECTIFS OPERATIONNELS	RESULTATS ATTENDUS	MODALITES D'ACTIONS
Mettre en place de nouveaux moyens de mobilisation pour toucher des familles.	• 2 réunions. • Présence de nouvelles familles dans les activités.	♦ En mettant en place un groupe de travail salariés, bénévoles, habitants afin de réfléchir à des nouveaux moyens de mobilisation. ♦ En améliorant notre communication en direction des familles.
Stimuler régulièrement le concours des familles.	• Constance dans la participation des familles. • Fréquentation de 10 à 15 familles.	♦ En mettant en place des outils pour donner la parole aux familles. ♦ En impulsant une rencontre pour constituer un collectif famille.
Aller à la rencontre des familles.	• Temps de présence sur les différents sites où les parents peuvent être rencontrés (Aide alimentaire, écoles, SIVOM). • Création de liens entre l'équipe et les parents.	♦ En formalisant des temps définis et réguliers dans les lieux où les parents sont présents. ♦ En participant à des manifestations organisées par les écoles, les A.P.E…

OBJECTIF 3
Encourager les rencontres avec les familles du territoire et favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle

OBJECTIFS OPERATIONNELS	RESULTATS ATTENDUS	MODALITES D'ACTIONS
Mettre en place une action ouverte à tous autour des jeux de société.	• Création de lien entre des publics variés. • 8 séances dans l'année	♦ En recensant les personnes qui ont des jeux à partager. ♦ En s'appuyant sur les connaissances des habitants (pour favoriser les apprentissages et la transmission). ♦ En proposant des temps d'animation et de découverte de jeux avec les ludothèques.
Renforcer la concertation partenariale pour apporter une attention particulière aux familles fragilisées et /ou isolées.	• Travail autour des familles plus marqué avec les partenaires. • Implication des partenaires • Augmentation du nombre de familles pour lesquelles un travail partenarial s'est engagé.	♦ En impulsant des réunions de travail avec les partenaires du territoire (TISF, SIVOM, RAPE, PMI, DT…) ♦ En s'appuyant sur la Démarche d'Accompagnement Concerté.
Organiser des manifestations en lien avec les temps forts du calendrier.	• Les temps d'animation deviennent des rendez-vous repérés et annuels. • Fréquentation régulière d'un public mixte lors des manifestations.	♦ En proposant tout au long de l'année des temps d'animation parents/enfants sur des thèmes supports (Halloween, Pâques…). ♦ En organisant un moment festif en fin d'année autour de Noël.

B- Les actions reconduites :

Elles s'inscrivent dans les nouvelles orientations du projet Familles.

Proposer des actions en itinérance sur les communes pour aller au plus près des familles :

APEROS-CONFERENCE

PARTIR EN LIVRE

Développer des temps partagés parents/grands-parents/enfants :

APREM' EN FAMILLE

SORTIES FAMILIALES

TEMPS D'ANIMATION PENDANT LES VACANCES

RENCONTRES PARENTS ENFANTS

SEJOURS FAMILIAUX
(individuels, collectifs)

Encourager la découverte de la lecture avec les partenaires du territoire :

PRINTEMPS DES POETES

Projet en cours :

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le projet a été construit avec les partenaires. Nous sommes dans l'attente d'un positionnement par les partenaires financeurs pour débuter l'action.

C – Les actions de Vie Locale :

Certaines actions d'animation de la vie locale s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire mais portent une attention particulière aux familles.

Ainsi, depuis de nombreuses années, le Centre coordonne une **Bourse aux Vêtements** d'enfants et de matériel de puériculture. Ce sont avant tout des familles qui s'en saisissent (parents et grands-parents). Les bénéfices produits lors de cette manifestation visent à procurer un autofinancement dans les projets de sorties et de séjours familiaux.

D'autre part, la **Gratiferia** est une action qui émane de l'initiative de parents. Cette manifestation est construite pour favoriser l'accueil des familles avec des espaces jeux pour enfants.

Enfin, la **Fête d'Hiver** qui proposait un repas et un spectacle vivant tous les ans au mois de février s'adressait à l'origine aux familles. Au fil des années, la fréquentation des familles a fortement diminué pour devenir très faible. Voilà pourquoi, le Centre a décidé de réorienter cette manifestation vers un temps spécifique lors de la période de Noël.

4- Les moyens pour mettre en œuvre le projet Familles :

- **Les moyens humains :**

Une référente famille à mi-temps et une animatrice famille à mi-temps composent l'équipe salariée.

Des bénévoles de l'association viennent renforcer l'équipe salariée dans la mise œuvre des actions familles.

- **Les équipements :**

La salle polyvalente du Centre Socio-Culturel à Cozes et les salles de réunions de Cozes et de Meschers.

La salle de l'ancienne école de la commune de Chenac/St Seurin d'Uzet.

La salle municipale de Cozes et en fonction des besoins d'autres communes.

Selon les projets, des salles au sein des établissements scolaires.

La salle d'attente des services de P.M.I à Cozes.

Un véhicule pour transporter le matériel dans le cadre de l'itinérance des actions familles.

Un minibus pour le transport des habitants non mobiles aux activités du Centre ou dans le cadre des sorties familiales.

Des véhicules de location ou de prêt en fonction des besoins des sorties familiales.

- **Les moyens matériels :**

Le matériel de loisirs créatifs (peinture, crayons, papeterie…).

Du mobilier de la petite enfance : tables, chaises, tapis.

Des jeux et jouets pour les enfants de 0 à 10 ans.

5- La coordination du projet Familles :

Le référent familles assure la mise en œuvre du projet d'Animation Collective Familles.

La circulaire C.N.A.F. de 2016 en définit ses missions et en précise les finalités :

- Etre le garant avec le directeur du Centre Social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du Centre.

- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.

- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.

- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

6- Les modalités d'évaluation :

L'évaluation du projet d'Animation Collective Familles sera réalisée dans le cadre de l'évaluation générale du Projet Social.

Cependant, la mise en œuvre des objectifs a été réfléchie en terme d'échéances et des ordres de priorité définis afin de permettre la cohérence du projet.

L’évaluation s’appuiera donc sur les modalités suivantes :

- Dans le cadre de chaque action, un bilan annuel écrit sera réalisé avec les différents acteurs impliqués : participants, partenaires, bénévoles, intervenants extérieurs. Ce bilan permettra d’ajuster les objectifs et le déroulement de l’action.
- Lors des Assemblées Générales annuelles, un bilan sous forme de fiches-actions sera présenté aux adhérents afin de leur permettre de mesurer l’avancée du projet familles.

- Intégrée dans le cadre de l’évaluation du projet social global à mi-parcours, une évaluation des actions composant le projet Familles aura lieu en 2020. Le chemin parcouru sera regardé au vu des objectifs et des résultats attendus (Cf. annexes : tableaux d’évaluation).

- En 2022, un travail d’évaluation du projet des quatre années parcourues sera réalisé et présenté dans un document spécifique.

OBJECTIF 1 : Favoriser les actions innovantes en direction des familles en lien avec les particularités du territoire

Objectif opérationnel : Proposer des actions itinérantes sur les communes pour aller au plus près des familles.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Organiser des actions : apéros-conférences, L.A.E.P., Partir en Livre. Organiser des rencontres avec les partenaires (bibliothèques, écoles, mairies…). Alterner les lieux afin de toucher le plus grand nombre (apéros-conférences). Multiplier les lieux où se déroulent les activités (Partir en Livre).				3 actions itinérantes par an. Venue de familles habitant les communes sur lesquelles les actions ont lieu. Déplacement des familles sur le territoire pour suivre des actions.						

OBJECTIF 1 : Favoriser les actions innovantes en direction des familles en lien avec les particularités du territoire

Objectif opérationnel : Développer des temps partagés parents/grands-parents/enfants.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Proposer un atelier de relaxation parents/enfants animé par une professionnelle. Mettre en œuvre un lieu d'échanges entre parents et enfants de 0 à 6 ans. Travailler avec les adolescents et les parents sur des thématiques qui les intéressent.				2 nouvelles actions en 2019. Participation régulière des personnes. Echanges intrafamiliaux et entre les différents participants. Implication des personnes dans la préparation et le déroulé des projets.						

OBJECTIF 1 : Favoriser les actions innovantes en direction des familles en lien avec les particularités du territoire

Objectif opérationnel : Encourager la découverte de la lecture avec les partenaires du territoire.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Animer des temps de lecture pour les enfants, une fois par mois lors des permanences de PMI.				Sensibilisation à la lecture des enfants dès le plus jeune âge. Augmentation des participants (parents et enfants). Accroissement du nombre de participants envisagé à une trentaine de familles en plus pour 2020.						
Former les intervenants « lecture » petite enfance salariés ou bénévoles.										
Coordonner et animer la manifestation Partir en Livre.										
Soutenir les bénévoles des bibliothèques pour mener des animations.										

OBJECTIF 2 : Développer un collectif famille au sein du Centre Socio-Culturel

Objectif opérationnel : Mettre en place de nouveaux moyens de mobilisation pour toucher des familles.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Mettre en place un groupe de travail salariés, bénévoles, habitants afin de réfléchir à de nouveaux moyens de mobilisation. Améliorer notre communication en direction des familles.				2 réunions en 2019. Présence de nouvelles familles dans les activités.						

OBJECTIF 2 : Développer un collectif famille au sein du Centre Socio-Culturel

Objectif opérationnel : Stimuler régulièrement le concours des familles.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Mettre en place des outils pour donner la parole aux familles.				Echéance 2020. Constance dans la participation des familles.						
Impulser une rencontre pour constituer un collectif famille.				Fréquentation de 10 à 15 personnes. Echéance 2021.						

OBJECTIF 2 : Développer un collectif famille au sein du Centre Socio-Culturel

Objectif opérationnel : Aller à la rencontre des familles.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Formaliser des temps définis et réguliers dans les lieux où les parents sont présents.				Temps de présence sur les différents sites où les parents peuvent être rencontrés (Aide alimentaire, écoles, SIVOM).						
Participer à des manifestations organisées par les écoles, les A.P.E…				Création de liens entre l'équipe et les parents.						

OBJECTIF 3 : Encourager les rencontres avec les familles du territoire et favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle

Objectif opérationnel : Mettre en place une action ouverte à tous autour des jeux de société.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Recenser les personnes qui ont des jeux à partager. S'appuyer sur les connaissances des habitants (pour favoriser les apprentissages et la transmission). Proposer des temps d'animation et de découverte de jeux avec les ludothèques.				Création de lien entre des publics variés. 8 séances dans l'année.						

OBJECTIF 3 : Encourager les rencontres avec les familles du territoire et favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle

Objectif opérationnel : Renforcer la concertation partenariale pour apporter une attention particulière aux familles fragilisées et/ou isolées.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Impulser des réunions de travail avec les partenaires du territoire (TISF, SIVOM, RAPE, PMI, DT…). S'appuyer sur la Démarche d'Accompagnement Concerté.				Travail autour des familles plus marqué avec les partenaires. Une réunion en 2019. Implication des partenaires. Augmentation du nombre de familles pour lesquelles un travail partenarial s'est engagé.						

OBJECTIF 3 : Encourager les rencontres avec les familles du territoire et favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle

Objectif opérationnel : Organiser des manifestations en lien avec les temps forts du calendrier.

Actions	Effectuée			Résultat attendu	Atteint	En partie	Non atteint	Commentaire	Reconduite	
	oui	En cours	non						oui	non
Proposer tout au long de l'année des temps d'animation parents/enfants sur des thèmes supports (Halloween, Pâques…). Organiser un moment festif à Noël.				Les temps d'animation deviennent des rendez-vous repérés et annuels. Fréquentation régulière d'un public mixte lors des manifestations.						